

Übersetzung des Textes von Nicolas de Praroman aus dem modernen Deutsch ins Französische

Autor(en): **Waeber, Catherine / Utz Tremp, Kathrin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **89 (2012)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-391942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANHANG 2

*Übersetzung des Textes von Nicolas de Praroman
aus dem modernen Deutsch ins Französische
(Catherine Waeber, mit Hilfe von Kathrin Utz Tremp)*

Bei der französischen Übersetzung wird auf eine «Gegenüberstellung» mit dem deutschen Text verzichtet, da der französische Text die Seitenangaben des deutschen Originals enthält, so dass es möglich ist, einzelne Stellen nachzuprüfen. Es hat sich als nicht ganz leicht erwiesen, einen frühneuhochdeutschen Text in modernes Französisch zu übersetzen und zwischen einem Philologen deutscher Muttersprache und einer Kunsthistorikerin französischer Muttersprache zu vermitteln, doch sollte das Ergebnis sich einigermaßen sehen lassen können; jedenfalls ist es in mehrsprachiger und interdisziplinärer Zusammenarbeit entstanden.

(p. 1) 16 ... Un petit extrait¹ ... de quelques bons points ... du livre du Sieur de Serres, noté dans le seul but de me servir d'aide-mémoire, aussi alors que je commençais le nouveau jardin de Barberêche avec ses allées ou ses chemins de promenade. Que Dieu veuille que tout aille bien et que chacun soit protégé de tout malheur. Amen.

Regards et vents tournent vite, Dieu nous aidera. / (p. 2 vide) / (p. 3)

Jésus, Marie, aidez-nous.

Le 14 octobre de (l'an) ... on a commencé à établir l'allée ou chemin de promenade ... grange jusqu'au nouveau jardin que l'on a aussi commencé à aménager à ce moment-là, ainsi que le reste, à savoir les chemins du jardin jusqu'à l'église et jusqu'au parc des cerfs ainsi que les étangs avec l'eau entourés de haies de ronce. Que Dieu accorde sa grâce, que tout réussisse bien et que moi avec tous les miens puissent longuement et bien en faire usage et en profiter. Amen. / (p. 4)

¹ La traduction française est, sur le modèle de la transcription allemande du texte original, une traduction quasi littérale qui s'est voulue la plus fidèle possible au texte original.

Le samedi avant Pâques, le 25^e jour (du mois de) mars 1606, j'ai greffé dans le nouveau jardin de Barberêche des pruniers et des grosses cerises turques y compris des poiriers d'une sorte rare. Les greffons m'ont été envoyés d'Oberhofen par mon frère Diebold d'Erlach; seules les poires m'ont été envoyées d'Uri. Ces mêmes greffons de poires sont comme les greffons de noix, leurs feuilles sont disposées de la même manière. Près de l'oriel rond, 2 rameaux de cette sorte ont poussé vers le bas de la palissade. Quant à l'autre rameau qui grandit près de la maison, devant les deux fenêtres de la chambre du bas, près de la porte du fossé, il a été greffé sur un cognassier. Que Dieu accorde sa grâce, que tout réussisse bien. Ceci s'est fait à la pleine lune. Les greffes ont bien réussi et sont joliment cicatrisées. / (p. 5)

Le premier avril 1606 ... au nom de Dieu et de la Trinité, nous nous sommes mis en marche de Fribourg pour Langres avec les gens de Leurs Excellences et la troupe afin de nous mettre au service de Sa Majesté très chrétienne, le roi de France et de Navarre. Mais les deux régiments, celui du colonel Gallati et le mien, ont été immédiatement mis en congé et payés pour trois mois. / (p. 6)

... Le 12 octobre de l'an 1606, on m'a apporté de La Sarraz et de Murist de nombreuses espèces de pruniers dont une sorte blanche qui est tardive ainsi que beaucoup de plantes de buis que j'ai disposées en espaliers de la fontaine, en ligne droite vers le bas. En même temps, j'ai planté des groseilles à maquereau. Quant aux rosiers et aux cognassiers qui sont restés, ils sont à planter jusqu'en mars de l'année 1607. Ils seront plantés avec le jasmin et d'autres plantes qui devront encore m'être livrées du Lavaux. / (p. 7)

La façon de disposer les arbres fruitiers en espaliers pour en faire un beau jardin, on la trouvera exposée dans le livre du Sieur de Serres, à la page 593 du XX^e chapitre jusqu'au XXI^e chapitre. Tu y trouveras toutes les instructions pour les planter, les tailler et les diviser, de façon à trouver dans la croissance de l'espalier la satisfaction de ton application et de ton travail.

Comment préparer la terre et le tracé du jardin (dans le cas où l'on veut établir en quelque endroit du pré un jardin ou un potager), il te faut chercher dans la Maison Rustique du Sieur de Serres, à la page 59 du premier chapitre que tu liras jusqu'à la page 73. / (p. 8)

Pour savoir quel fumier utiliser dans le jardin, la prairie ou ailleurs, et comment l'utiliser, il te faut lire de la page 88 du 3^e chapitre à la page 92 du 4^e chapitre.

Sois bien attentif à la bonne semence, qu'il s'agisse d'une semence à l'usage du jardin ou d'autres semences comme le chanvre, le blé ou toute autre semence que l'on jette en terre, tu trouveras ce qu'il te faut de la page 92 à la page 112. / (p. 9)

Pour savoir comment s'y prendre pour constituer un nouveau verger et savoir ce qu'il doit contenir, tu le trouveras dans le 16^e chapitre du livre du Sieur de Serres, de la page 575 à la page 678 où il se termine. On trouvera là tout ce que celui qui souhaite s'occuper d'arbres fruitiers désire savoir, qu'il s'agisse de greffer ou de planter ou de transplanter, et également comment creuser le trou dans lequel on voudra planter un arbre greffé de quatre, six ou sept ans, et à quel moment cela doit se faire. De cela et de la façon dont j'ai procédé dans mon cher Barberêche et comme je m'en suis senti bien, je veux faire part en un ou plusieurs mots. Dieu soit loué. / (p. 10-13)

Et tout d'abord: afin de créer un tout nouveau verger, on doit premièrement savoir quelles sortes d'arbres on veut y planter. Ainsi je veux d'abord commencer et dire en peu de mots ce que j'ai fait à Barberêche depuis l'année (15)88, où j'ai continué et ce que je veux encore faire si Dieu, mon Seigneur et Sauveur, m'en donne la grâce.

Premièrement j'ai réservé cinq places. La première à la «Taubenhausmatte» où j'ai planté le long d'une ficelle 150 sauvageons à distance de deux bons pieds et en laissant un espace de trois pieds entre les lignes / (p. 11) afin que l'on puisse bien biner entre les sauvageons et empêcher la croissance de toutes les mauvaises herbes. A cet endroit, j'ai réussi en 8 jours après que les sauvageons aient été plantés à en greffer presque la moitié. Ceci s'est passé en mars à la lune croissante.

Par la suite je me suis occupé d'autres places, ainsi par exemple des 3 endroits situés derrière mon four à pain, dans le jardin d'en-bas et aussi en haut, en bordure, où des sauvageons ont été plantés. Ceci s'est passé en automne également à la lune croissante. Ces sauvageons ont été greffés au plus tôt la deuxième année après leur plantation et à nouveau ceux qui ont

été plantés et greffés la même année ont trop grandi. La raison en est que les sauvageons ayant reposé pendant deux ans ont mieux accepté la nature du sol. / (p. 12) Ainsi il est bien préférable d'attendre un, deux ou trois ans avant de greffer les sauvageons, plutôt que de les greffer tout de suite la première année, ainsi que je l'ai appris à Barberêche.

Quant à celui qui n'a pas l'occasion de se procurer des sauvageons, il doit pendant toute l'année recueillir les pépins des pommes et des poires qu'il a mangées chez lui afin qu'à l'automne, à l'époque où l'on fait du cidre, on les fasse un peu sécher au soleil et trier par un serviteur ou une servante. Il faut ensuite disposer ces pépins sur une verge et les battre afin de pouvoir recueillir les graines qui en sortiront en masse. Celles-ci / (p. 13) seront ensuite semées dans un endroit clôturé, d'une grandeur égale à deux plates-bandes ou davantage, selon sa convenance, en ayant soin auparavant de bien travailler la terre, puis après avoir semé les graines, de ratisser par dessus afin qu'elles soient suffisamment couvertes de terre pour être à l'abri des oiseaux. Lorsque ces graines eurent prospéré pendant trois ans, je les ai arrachées et les ai fait repiquer le long d'une ficelle, ainsi que je l'ai dit précédemment, pour en greffer de nouveau la plante après deux ou trois ans. / (p. 14–15)

Alors que mes sauvageons auront été placés pendant un, deux ou trois ans dans un endroit protégé, j'ai entrepris en mars, avant de vouloir commencer à les greffer, de faire bien biner la terre entre les plants tout en évitant d'endommager les racines; ceci afin que la croissance de l'herbe ne puisse plus tard porter préjudice aux greffons. Ceci étant accompli et alors que la lune décroissante avait atteint son dernier quart, j'ai fait détacher les greffons disposés du côté du lever du soleil pour les mettre en terre jusqu'à la lune croissante. Après 10 à 12 jours, avant que la lune ne soit pleine, / (p. 15) j'ai commencé à greffer les sauvageons et à quelque peu couper les greffons vers le haut. J'ai plusieurs fois aussi laissé ramollir les greffons de poires pendant 24 heures dans de l'eau au bon goût pour ensuite les greffer et les voir bien se développer. Je ne peux pas savoir si les fruits auront bon goût car j'ai commencé tard dans cet art.

Sinon: si l'on détache les greffons au dernier quart de la lune décroissante et qu'on les greffe à la lune croissante, un, dix ou douze jours avant que la lune soit pleine, la réussite ne manquera pas, plaise à Dieu. / (p. 16–25)

Alors que les arbres d'un lieu étaient greffés, j'ai laissé grandir les arbres des deux autres lieux jusqu'à ce qu'ils aient atteint la hauteur d'un homme. Cependant j'ai fait biner la terre entre les arbres greffés deux fois par année par une personne soigneuse qui s'entend en la matière et soit à même d'épargner les arbres car on a rapidement beaucoup gâché. J'ai également veillé à ce que chaque arbre soit doté d'un solide bâton auquel il puisse être attaché afin de ne pas devenir courbe. Il est à noter que pendant les deux premières années, je n'ai laissé détacher aucun rameau du tronc des arbres greffés, mais seulement les pousses qui sortent des sauvageons. La / (p. 17) raison en est la suivante: ainsi que je l'ai moi-même appris, lorsque l'on sépare trop tôt les greffons secondaires de l'arbre fraîchement greffé et que le greffon grandit trop rapidement, le tronc restant trop petit, cela ne donne pas de beaux arbres. Là où j'ai observé qu'un arbre greffé possédait un si petit tronc et était doté sur le haut de plusieurs rameaux, je l'ai taillé et en ai un peu entamé l'écorce afin que la sève puisse mieux s'écouler entre l'écorce et le tronc; le tronc en est devenu d'autant plus gros et fort.

Lorsque j'ai voulu transplanter les arbres greffés, j'ai fait creuser à l'endroit où je comptais les mettre en terre – et ceci déjà un an à l'avance – un trou selon la manière suivante. / (p. 18) Celui qui veut transplanter un jeune arbre greffé le fera de cette manière: s'il ne peut pas creuser le trou un an avant (ce qui peut bien arriver) de la façon qui sera indiquée plus loin, qu'il le fasse au moins une demi-année ou deux mois avant car cela est bon pour l'arbre greffé.

Tout d'abord creuse ou fais creuser un trou d'une largeur de 4 bons pieds et d'une profondeur de un demi à 2 bons pieds et laisse la terre mise autour du trou comme elle est afin que la pluie et la neige (si cela se passe en hiver) qui tombent dans le trou puissent imprégner la terre d'humidité qui par la suite sera transmise à l'arbre greffé. / (p. 19) Si maintenant je fais retirer les arbres greffés du lieu où ils ont été installés, en général pendant 4 ans ou davantage, et ceci par un serviteur appliqué qui m'en aura soigneusement épargné les racines, pour les replanter dans les trous préparés à cet usage, j'ai tout d'abord fait mettre dans tous les trous un solide bâton ainsi qu'une corbeille ou deux pleines de bon engrais. Ensuite je place l'arbre greffé dans le trou, mais pas trop profondément. Lorsque le trou est déjà profond, je fais remettre la terre qui en avait été retirée de façon à ce que les racines ne soient recouvertes que d'un demi-pied de terre : ainsi tout

d'abord un peu de terre sur les racines et prête attention à ce que cette terre soit poussée sous les racines (*p. 20*) de façon à ne pas y laisser de vide et qu'elles soient bien recouvertes partout. Fais ensuite apporter du bon engrais pour remplir le trou car j'ai trouvé qu'il était préférable de verser de la bonne terre par-dessus, plutôt que sous les racines. N'oublie pas le poteau auquel l'arbrisseau devra être attaché ! Et, entre le poteau et l'arbrisseau, là où tu voudras placer l'attache, dispose une poignée de paille afin que l'arbrisseau ne puisse pas frotter contre le poteau lorsqu'il y a du vent, puis tasse fermement la terre autour de l'arbrisseau afin que celle-ci adhère le mieux possible aux racines et que l'arbrisseau ne puisse pas être couché par les vents. / (*p. 21*)

Remarque bien. Et cela doit être soigneusement respecté: lorsqu'un arbre greffé est planté en mars ou en avril, vers la pleine lune ou vers la lune croissante, n'oublie pas de l'émonder, c'est-à-dire ne conserve pas autour du tronc des branches d'une longueur de plus d'un pied, et enduis l'endroit où tu auras raccourci la branche avec de la glaise fine ou de la cire. En ce qui concerne la taille, il y a deux raisons pour lesquelles cela se fait.

La première raison est la suivante: moins les branches sont longues, moins le vent pourra endommager les racines de l'arbrisseau transplanté tant que celui-ci n'aura pas pris pied dans la terre. L'autre raison est que la sève n'étant pas appelée à monter, demeure dans les racines et les nourrit pendant la première année. / (*p. 22*).

J'attire ton attention. A Barberêche, j'ai également fait pousser de jeunes noyers. En automne, lors de la récolte des noix, j'ai fait choisir des noix parmi les meilleures sortes et les ai laissées à l'air pendant 15 jours. Ensuite, à la Saint-Martin (11 novembre) ou encore plus tôt, j'ai (fait placer) les noix dans un creux avec d'abord une couche de terre fraîche à demi-sablonneuse, puis une couche de noix fortement entremêlés. Puis j'ajoute par-dessus une couche faite d'une moitié de terre pour une moitié de sable et d'une épaisseur de 4 doigts. Je continue alors avec les noix jusqu'à ce que le creux soit rempli. Tout en haut, sur la couche de terre, je dispose un grand nombre de branches de groseillers à maquereau et de genévriers bien recoupées afin d'empêcher les souris / (*p. 23*) d'atteindre les noix. Je poursuis l'opération avec de bonnes et grosses noisettes. Ces choses étant restées à la cave pendant l'hiver, lorsque les frimas sont passés, je les sors

du creux et dispose les noix dans un endroit préparé à cet usage et qui ressemble à une plate-bande dans laquelle, à cause des noix, j'ai mélangé à la terre beaucoup de genièvres et de groseilles à maquereau. Ensuite je creuse un sillon d'une profondeur de quatre doigts et de la longueur de la plate-bande et dispose une noix après l'autre à une distance de un pied et les recouvre délicatement. Je creuse ensuite un autre sillon et continue aussi longtemps qu'il y a des noix. / (p. 24)

Lorsque l'hiver s'est de nouveau approché, et avant l'arrivée du froid, j'ai fait amener beaucoup de branches, tant d'épine noire que d'autres sortes de buissons, pour recouvrir les jeunes plantes qui dans l'intervalle étaient sorties de terre sur une hauteur d'un demi ou de tout un pied. Sur les branches, je jette beaucoup de paille afin que ni la pluie ni la neige ni encore le gel ne puissent atteindre la terre la première année, mais encore qu'elle soit le plus possible protégée du froid, car il s'agit d'un arbre délicat qui craint beaucoup les frimas. Lorsque ces plantes auront réussi à passer l'été et l'hiver (tel que décrit plus haut), elles n'auront plus besoin d'être couvertes, mais que Dieu les laisse se développer jusqu'à ce qu'elles atteignent la hauteur d'un homme. En avril ou mai, lorsque / (p. 25) le froid n'est plus à craindre, il faut les déterrer l'une après l'autre et, avant de les planter ailleurs, il convient d'en couper la pointe de la racine principale et d'enduire immédiatement l'endroit coupé de cire ou de glaise fine. Lorsque le tronc sera mis en terre, recouvrir de terre sans trop presser les racines, c'est-à-dire qu'il faut tasser la terre délicatement et non d'abord la presser fermement avec les pieds autour du tronc, ce qui contribue alors à séparer les tendres racines du tronc. Je l'ai d'abord appris à mon détriment, mais ce qui a été raconté plus haut m'a mis sur le bon chemin. Lorsque l'arbre aura été maintenu trois ans à l'endroit prévu et qu'il voudra grandir trop vite, alors coupe-le, / (p. 26) c'est-à-dire sépare-le du tronc, autant que tu veux, et enduis l'endroit où tu auras coupé avec de la bonne cire afin que jusqu'à la cicatrisation la pluie ne puisse pas atteindre la sève, ainsi que je l'ai appris à mon détriment.

